

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

---

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : CARADOL SP44-10  
Code du produit : U317H  
Synonymes : Polyol mixture

#### 1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et restrictions d'utilisation

##### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Utilisation pour la production de polyuréthanes.  
Restrictions d'utilisation : Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord demandé conseil au fournisseur.  
Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord demandé conseil au fournisseur.  
Autres informations : CARADOL est une marque commerciale de Shell Trademark Management B.V. et Shell Brands Inc., et est utilisée par des filiales de Shell plc.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant/Fournisseur : SHELL EASTERN CHEMICALS (S)  
A REGISTERED BUSINESS OF SHELL EASTERN  
TRADING (PTE) LTD (UEN:198902087C)  
9 North Buona Vista Drive , #07-01  
The Metropolis Tower 1  
Singapore 138588  
Singapore  
Téléphone : +31 (0)10 441 5137 / +31 (0)10 441 5191  
Télécax : +31 (0)20 716 8316 / +31 (0)20 713 9230

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +44 (0) 1235 239 670 (Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

---

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Selon les données disponibles, cette substance / ce mélange ne répond pas aux critères de classification.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	: L'Etiquette de Danger n'est pas requise
Mention d'avertissement	: Pas de mention d'avertissement
Mentions de danger	: DANGERS PHYSIQUES: Non classé comme danger physique selon les critères du CLP. DANGERS POUR LA SANTÉ : N'est pas classé comme un danger pour la santé selon les critères du CLP. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT : Produit non classé dangereux pour l'environnement selon les critères du règlement CLP.
Conseils de prudence	: <b>Prévention:</b> Aucune phrase de précaution. <b>Intervention:</b> Aucune phrase de précaution. <b>Stockage:</b> Aucune phrase de précaution. <b>Elimination:</b> Aucune phrase de précaution.

### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (% w/w)
Polyalkylène glycol	9082-00-2		89
Styrene-acrylonitrile	57913-80-1		11

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

| polymer | | | |

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Conseils généraux               | : Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une utilisation normale.   |
| En cas d'inhalation             | : Aucun traitement n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.<br>Si les symptômes persistent, demander un avis médical.   |
| En cas de contact avec la peau  | : Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec de l'eau puis, si possible, la laver au savon.<br>Si l'irritation persiste, consulter un médecin.   |
| En cas de contact avec les yeux | : Laver les yeux avec beaucoup d'eau.<br>Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br>Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| En cas d'ingestion              | : En général, aucun traitement n'est nécessaire, sauf en cas d'ingestion en quantité importante. Dans tous les cas, consulter un médecin.   |

#### 4.2 Protection pour les secouristes

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Protection pour les secouristes | : En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les accidents, les blessures et l'environnement. |
|---------------------------------|--|

#### 4.3 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

- |   |   |
|---|---|
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | : N'est pas considéré comme dangereux en cas d'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.<br>Les possibles signes et symptômes d'irritation des voies respiratoires peuvent inclure une sensation de brûlure temporaire du nez et de la gorge, la toux et/ou difficulté à respirer.<br>Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation.<br>Les signes et les symptômes d'irritation cutanée peuvent se manifester par une sensation de brûlure, par une rougeur ou un gonflement.<br>Les signes et les symptômes d'irritation des yeux peuvent comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une tuméfaction et/ou une vision floue.<br>L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou diarrhée. |
| Avis aux médecins                                 | : Appeler un médecin ou le centre antipoison pour obtenir des conseils.<br>Traiter selon les symptômes. En cas de surexposition importante, un examen de la fonction hépatique, rénale et oculaire est conseillé. Conserver des rapports de ces   |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

incidents pour s'y référer ultérieurement.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés   | : Les incendies importants doivent être combattus seulement par des professionnels formés pour lutter contre ce genre de feu.<br>Mousse résistant à l'alcool, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement. |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Ne pas utiliser d'eau en jet.   |

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- |  |  |
|--|--|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Brûle uniquement si enveloppé dans un feu pré-existant. Les produits de combustion peuvent comprendre:<br>Dioxyde de carbone.<br>Composés organiques et non-organiques non identifiés.<br>Produits toxiques.<br>Monoxyde de carbone. |
|--|--|

#### 5.3 Recommandations pour les pompiers

- |   |   |
|---|---|
| Méthodes spécifiques d'extinction                   | : Procédure standard pour feux d'origine chimique.<br>Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone d'incendie.<br>Toutes les aires de stockage doivent disposer d'équipements anti-feu appropriés.<br>Refroidir les récipients à proximité en les arrosant d'eau.   |
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Porter une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469). |

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

:

Se conformer aux réglementations locales et internationales en vigueur.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Eviter l'inhalation de vapeurs et/ou de brouillards.  
Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eliminer toutes les causes d'inflammation. Eviter les étincelles.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Eliminer toutes les causes possibles d'inflammation dans la zone environnante.
- Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, fossés ou rivières en utilisant du sable, de la terre ou d'autres moyens de confinement appropriés.
- Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
- Ventiler complètement la zone contaminée.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Récupérer les déversements importants (> 150 litres) par des moyens mécanisés tels qu'un camion de pompage par le vide vers une citerne dédiée à la récupération du produit ou son élimination en toute sécurité. Ne pas éliminer le reliquat par rinçage à l'eau. Le conserver comme déchet contaminé.
- Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques.
- Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.
- Récupérer les déversements de faible ampleur (< 150 litres) par des moyens mécanisés dans un récipient étiqueté, hermétiquement fermé et dédié à la récupération du produit ou à son élimination en toute sécurité. Laisser le reliquat s'évaporer ou l'absorber avec un matériau absorbant que l'on éliminera en toute sécurité. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.
- Une élimination adéquate doit être évaluée sur la base du statut réglementaire de ce produit (se référer à la rubrique 13), la contamination potentielle de l'utilisation et d'un déversement accidentel ultérieurs, et les réglementations régissant l'élimination dans la zone locale.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour le choix des équipements de protection individuels, se reporter au rubrique 8 de la fiche de donnée de sécurité., Se reporter au Section 13 de la FDS en cas de déversement.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- |  |  |
|--|--|
| Précautions Générales                      | : Eviter de respirer les vapeurs ou tout contact avec le produit. A n'utiliser que dans des zones bien ventilées. Bien nettoyer après manipulation. Se reporter à la rubrique 8 de la Fiche de Données de Sécurité pour le choix de l'équipement de protection individuelle.<br>Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manipulation, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes conditions de sécurité.<br>S'assurer que les installations de manipulation et de stockage soient conformes aux réglementations locales   |
| Conseils pour une manipulation sans danger | : En accord avec de bonnes pratiques d'hygiène professionnelle, des précautions doivent être prises pour éviter d'inhaler le produit.<br>Utiliser une aspiration locale, par extraction d'air, au point d'émission.<br>Eviter un contact accidentel avec les isocyanates pour empêcher une polymérisation non contrôlée.<br>Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.<br>Laisser les vêtements contaminés sécher à l'air dans un endroit bien ventilé avant de les laver.<br>Ne pas jeter les résidus à l'égout.<br>Températures de Manipulation:<br>Ambiante.<br>Durant la manipulation de fûts du produit, porter des chaussures de sécurité et utiliser un matériel de manipulation approprié.<br>Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eliminer toutes les causes d'inflammation. Eviter les étincelles. |
| éviter le contact                          | : Eviter un contact avec les isocyanates, le cuivre et les alliages de cuivre, le zinc, les agents fortement oxydants et l'eau.  |
| Transfert de Produit                       | : Les lignes doivent être purgées à l'azote avant et après transfert de produit. Conserver les récipients fermés en absence d'utilisation.   |

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| Conditions de stockage sûres | : Se reporter à la rubrique 15 pour toute législation complémentaire spécifique concernant le conditionnement et le stockage de ce produit.  |
| Durée de stockage            | : 24 mois  |
| Autres données               | : Empêcher tout contact avec l'eau et l'atmosphère humide. Les réservoirs doivent être propres, secs et sans trace de rouille.<br>Empêcher toute infiltration d'eau.<br>Doit être entreposé/e dans une zone bien ventilée entourée de digues (cuvette de rétention), à distance de la lumière solaire, des sources d'ignition et d'autres sources de chaleur.<br>Atmosphère d'azote recommandée pour les réservoirs de |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

grande capacité (100 m<sup>3</sup> ou plus).

Ne pas empiler plus de 3 fûts les uns sur les autres.

Température de stockage:  
Ambiante.

L'entreposage devrait être effectué à des températures telles que les viscosités soient inférieures à 500 cSt ; typiquement à des températures comprises entre 25 et 50 °C.

Les citernes devraient être pourvues de serpentins de chauffage dans les zones où les températures ambiantes sont inférieures aux températures de manipulation recommandées du produit. Les températures superficielles du serpentin de chauffage ne devraient pas dépasser 100 °C.

Matériel d'emballage

: Matière appropriée: Acier inoxydable, Pour les peintures du conteneur, utiliser de la peinture époxy, de la peinture au silicate de zinc.  
Matière non-appropriée: Cuivre, Alliages de cuivre.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Utilisation pour la production de polyuréthanes.

Utilisations déconseillées

: Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord demandé conseil au fournisseur.  
Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord demandé conseil au fournisseur.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Pas de limite biologique attribuée.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Méthodes de Contrôle

La surveillance de la concentration des substances en zone de travail ou en milieu général peut être nécessaire pour confirmer la conformité à la VLE et l'adéquation des contrôles d'exposition. Des méthodes validées de mesure de l'exposition doivent être appliquées par une personne qualifiée et les échantillons doivent être analysés par un laboratoire agréé.

Des exemples de sources de méthodes conseillées de surveillance de l'air sont données ci-dessous, sinon contacter le fournisseur. Des méthodes nationales supplémentaires peuvent être disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH), USA: Manual of Analytical Methods

<http://www.cdc.gov/niosh/>

Occupational Safety and Health Administration (OSHA), USA: Sampling and Analytical Methods

<http://www.osha.gov/>

Health and Safety Executive (HSE), UK: Methods for the Determination of Hazardous Substances

<http://www.hse.gov.uk/>

Institut für Arbeitsschutz Deutschen Gesetzlichen Unfallversicherung (IFA), Germany.

<http://www.dguv.de/inhalt/index.jsp>

L'Institut National de Recherche et de Sécurité, (INRS), France <http://www.inrs.fr/accueil>

### Mesures d'ordre technique

: Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans l'air.  
Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air.  
Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition.  
Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures appropriées comprennent :  
Informations générales  
Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux. Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles.  
Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit.  
Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration.  
Vidanger les dispositifs avant l'ouverture ou la maintenance de l'équipement.  
Conserver les liquides dans un stockage hermétiquement fermé jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ultérieur.

### Équipement de protection individuelle

#### Mesures de protection

Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

Protection respiratoire

: Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation.  
En accord avec de bonnes pratiques d'hygiène

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

professionnelle, des précautions doivent être prises pour éviter d'inhaler le produit.

### Protection des mains

#### Remarques

: Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Protection long terme: Caoutchouc nitrile. Contact accidentel/Protection contre les éclaboussures: Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte des matériaux du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique des matériaux du gant, et la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.

### Protection des yeux

: Si la manipulation du produit engendre un risque de projection dans les yeux, le port de protection oculaire est recommandé.

### Protection de la peau et du corps

: Normalement, la protection requise pour la peau se limite à l'emploi de vêtements de travail standards. Les bonnes pratiques sont de porter des gants résistants aux substances chimiques.

### Mesures d'hygiène

: Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer et d'aller aux toilettes. Faire nettoyer les vêtements souillés ou éclaboussés avant toute réutilisation.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

#### Conseils généraux

: Les directives locales sur les limites des rejets de composés volatils doivent être respectées lors du rejet à l'extérieur de

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

l'air contenant des vapeurs.  
Minimiser le déversement dans l'environnement. Une étude doit être effectuée pour s'assurer du respect de la législation environnementale locale.  
Les informations relatives aux mesures de rejet accidentel se trouvent à la rubrique 6.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Liquide visqueux.
Couleur	: blanc
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 7
Point d'écoulement	: -21 °C / -6 °F
Point de fusion/point de congélation	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: > 140 °C / > 284 °F Méthode: ASTM D93 (PMCC)
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible (50 °C / 122 °F)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: Typique 1.030 kg/m <sup>3</sup> (20 °C / 68 °F) Méthode: ASTM D4052
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: négligeable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

---

Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Typique 800 mPa.s (25 °C / 77 °F) Méthode: ASTM D445
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Taille des particules	: Donnée non disponible
Donnée non disponible	

### 9.2 Autres informations

Propriétés explosives	: Non applicable
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible
Tension superficielle	: Donnée non disponible
Conductivité	: Conductivité électrique : > 10 000 pS/m  Un certain nombre de facteurs, tels que la température du liquide, la présence de contaminants et d'additifs antistatiques, peuvent avoir une grande influence sur la conductivité d'un liquide., Ce produit n'est pas un accumulateur statique.
Poids moléculaire	: Donnée non disponible

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors de ceux répertoriés dans les sous-paragraphe suivants.

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse n'est à prévoir si le produit est manipulé et stocké conformément aux règles. Hygroscopique.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

---

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Réactions dangereuses :
- Polymérise exothermiquement avec les di-isocyanates à température ambiante.
  - La réaction devient progressivement plus vive et peut devenir violente à température plus élevée si la miscibilité des constituants de la réaction est bonne ou est facilitée par agitation en présence de solvants.
  - Réagit avec les oxydants forts.

### 10.4 Conditions à éviter

- Conditions à éviter :
- Chaleur, flammes et étincelles.
  - Le produit ne peut pas s'enflammer du fait de l'électricité statique.

### 10.5 Matières incompatibles

- Matières à éviter :
- Eviter un contact avec les isocyanates, le cuivre et les alliages de cuivre, le zinc, les agents fortement oxydants et l'eau.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

- Dégagement possible de produits toxiques non identifiés.
- 

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- Base d'Évaluation :
- L'information fournie est basée sur les données obtenues à partir des substances analogues.
  - Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.
- Informations sur les voies d'exposition probables :
- l'exposition peut avoir lieu par inhalation, par contact avec la peau ou les yeux, bien qu'une exposition puisse se produire suite à une ingestion accidentelle.

### Toxicité aiguë

#### Produit:

- Toxicité aiguë par voie orale :
- DL 50 : > 2.000 mg/kg
  - Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL 50 : > 2.000 mg/kg  
Remarques: Faible toxicité  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

#### Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

#### Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Matériel	GHS/CLP Cancérogénicité Classification
Polyalkylène glycol	Aucune classification relative à la cancérogénicité
Styrene-acrylonitrile polymer	Aucune classification relative à la cancérogénicité

### Toxicité pour la reproduction

#### Produit:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

---

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

#### Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité par aspiration

#### Produit:

Pas de risque d'aspiration.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques: Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exister.

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Base d'Évaluation

: Des données écotoxicologiques incomplètes sur le produit sont disponibles. L'information fournie ci-dessous est en partie basée sur les connaissances sur les composés et sur l'écotoxicologie de produits similaires.  
Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 : > 100 mg/l

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

(Toxicité aiguë)	Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Pratiquement non toxique:
Toxicité pour les crustacées (Toxicité aiguë)	: CE50 : > 100 mg/l Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Pratiquement non toxique:
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques (Toxicité aiguë)	: CE50 : > 100 mg/l Remarques: Pratiquement non toxique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: Remarques: Donnée non disponible
Toxicité pour les crustacées (Toxicité chronique)	: Remarques: Donnée non disponible
Toxicité pour les microorganismes (Toxicité aiguë)	: CI50 : > 100 mg/l Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Pratiquement non toxique:

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Facilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Pas de bioaccumulation "significative".

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Produit:

Mobilité : Remarques: Si le produit est répandus au sol, un ou plusieurs

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

composants peuvent contaminer les nappes phréatiques.

### 12.5 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- |                       |   |
|-----------------------|---|
| Déchets de résidus    | : Si possible récupérer ou recycler.<br>Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques des matières produites pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables.<br>Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.<br>Il est interdit de laisser les déchets contaminer le sol ou l'eau. L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être respectée. |
| Emballages contaminés | : Vider complètement le récipient.<br>Après la vidange, ventiler dans un endroit sûr, loin de toute source d'étincelles ou de feu.<br>Envoyer chez un récupérateur de fûts ou de métaux.<br>Eliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.   |

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- |      |   |
|------|---|
| ADR  | : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| RID  | : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| IMDG | : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

- ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

- ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Remarques** : Précautions spécifiques: se référer au rubrique 7, Manipulation et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaître ou se conformer pour le transport du produit.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

- Catégorie de pollution** : Y  
**Type de bateau** : 3  
**Nom du produit** : Dispersion de copolymère acrylonitrile-styrène dans le polyol de polyéther

- Informations Complémentaires** : Ce produit pourra être transporté après mise sous azote. L'azote est un gaz inodore et invisible. L'exposition à des atmosphères enrichies à l'azote déplace l'oxygène disponible et peut entraîner l'asphyxie ou la mort. Le personnel est invité à observer les précautions de sécurité les plus strictes dans les espaces fermés.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de Marpol et au Recueil IBC

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

---

### 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les informations réglementaires ne sont pas exhaustives. D'autres réglementations peuvent s'appliquer à ce produit.

#### Autres réglementations internationales

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AIIC	: Listé
DSL	: Listé
IECSC	: Listé
ENCS	: Listé
KECI	: Listé
NZIoC	: Listé
PICCS	: Listé
TSCA	: Listé
TCSI	: Listé

---

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Clé/légende des abréviations utilisées dans cette FDS : Il est possible de rechercher les abréviations et acronymes standard utilisés dans ce document en consultant des ouvrages de référence (tels que les dictionnaires scientifiques) et/ou des sites Web.

#### Information supplémentaire

- |   |  |
|---|--|
| Conseils relatifs à la formation  | : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.   |
| Autres informations   | : Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une modification par rapport à la version précédente.   |
| Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité | : Les données citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations (par exemple, les données toxicologiques des services de santé de Shell, les données des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, EU IUCLID, le règlement CE 1272, etc.). |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

## CARADOL SP44-10

Version 1.0

Date de révision. 23.10.2025

Date d'impression. 25.10.2025

---

LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CETTE FICHE SONT FONDES SUR L'ETAT ACTUEL DE NOS CONNAISSANCES SUR LE PRODUIT ET ONT POUR OBJET LA DESCRIPTION DU PRODUIT EXCLUSIVEMENT AU REGARD DES EXIGENCES EN MATIERE DE SANTE, DE SECURITE ET D'ENVIRONNEMENT. CES RENSEIGNEMENTS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS CONSTITUER UNE QUELCONQUE GARANTIE DES PROPRIETES SPECIFIQUES DU PRODUIT.